

LES DÉPARTEMENTS SCIENTIFIQUES SE MOBILISENT PARTOUT EN FRANCE !

Motion du Conseil des enseignant·es de la licence informatique, 4 février 2020

La licence d'informatique de Paris-8 n'ouvrira pas l'an prochain

À l'Université Paris 8, le Conseil des enseignant·es de la licence informatique ((instance créée par le conseil de l'UFR MITSIC du 19 novembre 2019 pour s'occuper de la licence informatique, et regroupant l'ensemble des enseignant·es intervenant dans la licence, quelque soit leur statut, y compris les étudiant·es tuteurices.)) s'est réuni le 4 février 2020 et a pris la décision de ne pas ouvrir la première année de licence à la rentrée 2020.

Cette décision, lourde de conséquences et difficile à prendre, est la conclusion inévitable d'une situation catastrophique. Depuis des années, l'équipe pédagogique n'est plus en mesure d'assurer correctement sa mission de service public d'enseignement supérieur. Les groupes d'étudiant·es sont de plus en plus surchargés alors que le nombre d'enseignant·es diminue (non-remplacement des départs en retraite, etc).

Cela fait plusieurs années que les séances de travaux pratiques ne sont plus assurées en demi-groupe comme c'est censé être le cas, que chaque cours de première et deuxième année est amputé d'une dizaine d'heures, que plus aucune option n'est ouverte en troisième année, et depuis l'an dernier, des cours obligatoires de deuxième année ne sont plus dispensés. Tout cela malgré une équipe pédagogique dévouée qui assurait jusque là en moyenne une centaine d'heures de service complémentaire (au-delà du service réglementaire de 192h) par enseignant·e titulaire, en plus du recrutement de plusieurs chargé·es de cours vacataires.

La situation n'est plus tenable, et il ne serait pas correct d'accueillir dans ces conditions de jeunes étudiant·es en demande légitime d'une formation de qualité : celle-là même que nous voudrions pouvoir leur offrir, celle pour laquelle nous avons choisi d'exercer ce métier.

Pablo Rauzy, maître de conférences au Département informatique de l'Université Paris-8 et syndiqué à la CGT Ferc-Sup, explique :

« Comme le dit notre motion, la situation est alarmante depuis trop longtemps. Nos tutelles le savent, aussi bien la présidence de notre université que le rectorat. Avec la LPPR qui arrive et promet une aggravation de la situation, dans la continuité logique de la managérialisation et la privatisation de l'enseignement supérieur (Bologne, LMD, LRU, ORE, ...), l'équipe pédagogique qui tenait jusque là la formation à bout de bras ne s'en sent plus la force ».

Chronique d'une destruction annoncée ? Il faut espérer que cette décision terrible à prendre permette d'une part de protéger les personnels à bout, et d'autre part — dans une vision optimiste — de repenser correctement la formation des étudiant·es et le travail des personnels dédiés à l'enseignement et à la recherche.

MOBILISONS-NOUS ! ORGANISONS-NOUS ! AU SEIN DE NOTRE DÉPARTEMENT
AVEC LES AUTRES DÉPARTEMENTS DE L'ENS
Pour plus d'infos ENS-PARIS-EN-LUTTE.FR